

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 21/06/2016 portant création de la mention Activités physiques pour tous du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 15/07/2024,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
BP4ARA240875	Monsieur	AMARAL PEDRINHO	Matéo
BP4ARA240868	Monsieur	BACHELARD	Maxence
BP4ARA240869	Monsieur	BAROUX	Jules
BP4ARA240876	Monsieur	BAUDET GIRAUD	Antoine
BP4ARA240870	Monsieur	BERTHET	Thomas
BP4ARA240871	Monsieur	DE ALMEIDA	Noah
BP4ARA240889	Monsieur	DESVIGNES COULIOU	Mattéo
BP4ARA240890	Monsieur	GIROD	Augustin
BP4ARA240891	Monsieur	GSCHEIDEL	Cyril
BP4ARA240883	Monsieur	HUDRY	Jérémy
BP4ARA240884	Monsieur	JACQUIER	Enzo

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

BP4ARA240892	Madame	LECREUX	Chloé
BP4ARA240877	Madame	MELE	Zoé
BP4ARA240872	Monsieur	MILANOLO	Lucas
BP4ARA240885	Monsieur	MOUQUET	Giovanni
BP4ARA240893	Monsieur	NIVET	Baptiste
BP4ARA240894	Monsieur	PISANO	Enzo
BP4ARA240873	Monsieur	QUESNEY	Lôyann
BP4ARA240874	Madame	RICHARD	Maëlys
BP4ARA240886	Monsieur	SCHULE	Guillaume
BP4ARA240878	Monsieur	SEER	Tanguy
BP4ARA240887	Monsieur	SENIA	Romain
BP4ARA240879	Monsieur	SILVA	Bixente
BP4ARA240880	Monsieur	SOURY	Thibaud
BP4ARA240881	Monsieur	TARGA	Lenny
BP4ARA240895	Monsieur	TIERNY	Hugo
BP4ARA240882	Monsieur	TRILLAUD	Théo
BP4ARA240888	Madame	WILSON PITTEN	Joanne

Article 2.- Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 15/07/2024

Pour le Recteur de région académique,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports


Bruno FEUTRIER
